



RÉPLIQUE 7

à l'Argument de la
Journée École de la IV Convention Européenne, Venice 2025

LA PASSE : EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGES

MARTINE MENÈS

« La vérité du témoignage repose dans l'incomplétude de la vérité. ¹ »

La procédure de la passe met en jeu deux modalités de témoignage : le témoignage du passant qui n'arrive qu'indirectement au cartel et les témoignages des passeurs qui le transmettent.

Averti que le témoignage est toujours un faux témoignage, d'où l'écart que le cartel remarque parfois entre les récits des deux passeurs, Lacan a prévu plusieurs écoutants, d'abord un jury, puis deux passeurs et cinq membres d'un cartel qui écoutent, entendent, peut-être.

Impossible de dire le vrai, pas de vérité toute, certains y seraient semblait-il plus sensibles. Alors l'un joue le passant, un autre se confond entre sa

¹ CAUSSE Jean-Daniel, « L'incomplétude de la vérité et la force du témoignage », revue *Laval Théologique et Philosophique*, volume 71, n° 1, pages 15–27, 2015 et

LACAN J., Le séminaire livre XX, Encore, Paris, Seuil, 1975, leçon du 10 avril 1973, en particulier p. 85.

propre analyse et celle dont il témoigne, un ne sait quoi rapporter, sidéré peut-être par l'impossible de la tâche.

Toute la vérité ne peut pas se dire, elle se dit cependant, traversant les dits, supportant l'impossible, elle se trace et se laisse saisir par ceux qui sont là pour, dans le cartel. Ce n'est pas le miracle de l'écoute ; c'est qu'à travers les mi-dits filtre, ou pas, ce qui est attendu, pas seulement une fin d'analyse, d'ailleurs pas toujours effective, mais une position dégagée de la jouissance souffrante du symptôme, qui laisse le passant étourdi pour un temps face à un nouveau désir, celui de l'analyste.

En somme toute passe est inachevée, ce qui permet que l'AE nouveau reste sur la brèche d'où il pourrait (s') éclairer sur l'objet de la psychanalyse : l'inconscient.